

# Lucette Lousteau

Lot-et-Garonne (1<sup>ère</sup> circonscription)

## **Mandat(s)**

Élue le 20 juin 2012; date de début de mandat : le 20 juin 2012 (Élections générales)

## **Groupe(s)**

Membre du groupe politique Socialiste, républicain et citoyen [26 juin 2012]

## **NOMINATIONS**

### **Commissions**

Membre de la commission des affaires culturelles et de l'éducation [J.O. 28 juin 2012 - J.O. 15 avril 2015]

Membre de la commission d'enquête sur le fonctionnement des services de renseignement français dans le suivi et la surveillance des mouvements radicaux armés [J.O. 13 décembre 2012 - 24 mai 2013]

Membre de la commission spéciale pour l'examen de la proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel [J.O. 22 octobre 2013]

Membre de la commission des affaires sociales [J.O. 15 avril 2015 - J.O. 2 juin 2015]

Membre de la commission des affaires culturelles et de l'éducation [J.O. 2 juin 2015]

### **Groupe d'amitié**

Secrétaire du groupe d'amitié France-Espagne [18 décembre 2012]

## **INTERVENTIONS EN SÉANCE PUBLIQUE**

### **QUESTIONS AU GOUVERNEMENT**

[Emploi. Politique de l'emploi. Jeunes. Union européennes. perspectives](#) [27 juin 2013] (p. 7061)

[Enseignement secondaire. Orientation scolaire et professionnelle. Site APB. réforme. simplification](#) [15 janvier 2014] (p. 421)

[Pharmacie et médicaments. Médicaments génériques. Paracétamol. inscription. conséquences. emplois](#) [20 février 2014] (p. 2059)

### **QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT**

[n°129](#), posée le 19 février 2013. Agriculture. Terres agricoles. Préservation. Lot-et-Garonne (J.O. Questions p. 1650). Appelée le 27 février 2013 (p. 2287)

# DÉBATS

(à compter du 26 juin 2012 et jusqu'au 19 juillet 2013)

Education : refondation de l'école de la République

(Loi 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République)

1ère lecture

## **AVANT LA DISCUSSION DES ARTICLES [12 mars 2013]**

Son intervention ([p.2627](#))

## **DISCUSSION DES ARTICLES [15 mars 2013]**

Article 33

Son intervention sur l'amendement 1330 rectifié ([p.2960](#))